

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5602>



# Le déni ne change pas le réel.

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: samedi 22 septembre 2018

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Le ministre de l'Education Nationale avait affirmé l'an dernier que les suppressions d'emploi de stagiaires dans le second degré serait sans effet pour les élèves, en cette rentrée, il a expliqué que la suppression de poste d'enseignants dans le second degré (qui gagne des élèves au niveau national) ne modifiera pas le taux d'encadrement des élèves car il serait compensé par des heures supplémentaires. Pourtant actuellement, on perçoit bien que la suppression d'emploi de stagiaire n'est pas sans effet dans les établissements, cela a réduit les moyens d'enseignement dans notre académie : certaines situations de classes surchargées en collège sont apparues, l'effectif des personnels formés affecté au remplacement s'est amoindri, et dans certaines matières, il reste encore à ce jour des classes sans enseignant alors que le Rectorat a tenté de recruter moult contractuels.

Ces faits, n'empêche pas le ministre de tenter la même opération d'enfumage en prétextant par ailleurs qu'il s'agit aussi d'améliorer le pouvoir d'achat des enseignants alors que tout le monde sait que les heures supplémentaires ne sont pas des mesures générales et qu'une heure supplémentaire pour un enseignant c'est travail une heure en plus pour un salaire horaire moindre. **Avec 2600 postes d'enseignants et 32000 élèves dans le second degré**, c'est bien le nombre d'enseignants présents auprès des élèves qui va se réduire, ces enseignants seront pour certains beaucoup moins disponibles car ils devront s'occuper de plus d'élèves du fait de l'augmentation des effectifs, et des heures supplémentaires imposées. Avoir 30 élèves de plus à suivre, cela change énormément le temps qu'un enseignant peut consacrer à chacun. Dans certaines disciplines, les réformes successives et les tailles des classes en augmentation, conduisent déjà des enseignants à suivre 200 élèves et plus **qui peut croire que continuer à charger une barque déjà bien pleine ne conduira pas à la faire couler.**

L'entrée du ministre pour justifier les choix du gouvernement est basée sur les mauvais résultats aux évaluations internationales obtenus par notre pays et le sous-financement honteux du premier degré (la France est largement dernière en Europe pour le financement du premier degré). Mais **à retirer des moyens du second degré**, la France qui n'est pas non plus bien classés dans le second degré se retrouvera très vite dernière d'Europe, et le rééquilibrage aura donc **conduit à faire régresser notre système éducatif** avec un coût social et économique largement plus important que les économies réalisées.

**Pour le SNES-FSU, ces choix d'économie sont dangereux pour notre système scolaire, et préjudiciable à notre société et son économie. Il appelle chacun à faire se mobiliser contre les suppressions de postes et les réformes mises en places pour permettre ces suppressions.**